

Politique fiscale et attractivité des investissements directs étrangers : Une analyse comparative et prospective centrée sur le Maroc

Tax policy and the attractiveness of foreign direct investment: A Comparative and Prospective Analysis Focused on Morocco

ADAIFI Maha

Doctorante

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Mohammed V de Rabat

Laboratoire de Compétitivité économique et Performance managériale LARCEPEM

Maroc

LAKRARSI Abdelhalim

Enseignant-chercheur

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Mohammed V de Rabat

Laboratoire de Compétitivité économique et Performance managériale LARCEPEM

Maroc

Date de soumission : 23/06/2025

Date d'acceptation : 01/10/2025

Pour citer cet article :

ADAIFI M. & LAKRARSI A. (2025) «Politique fiscale et attractivité des investissements directs étrangers : Une analyse comparative et prospective centrée sur le Maroc», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 8 : Numéro 4 » pp : 320 - 336

Résumé

La politique fiscale et l'attractivité fiscale sont des enjeux de premier plan pour les économies émergentes en quête de la conquête des capitaux dans la concurrence mondiale. Le Maroc est un cas particulièrement emblématique de la difficulté de la conciliation d'une fiscalité compétitive, d'une stabilité institutionnelle, et d'une durabilité budgétaire. À partir d'une analyse comparative des expériences de l'Irlande, de la France, de la Tunisie, du Mexique et du Maroc ainsi qu'une étude économétrique des liens de dépendance entre variables fiscales et flux d'investissements directs étrangers engagés pour la période 2020-2024. Cette étude apporte la preuve que la qualité du cadre institutionnel explose en termes d'importance l'ampleur des incitations fiscales. Trois piliers ressortent : la sécurité juridique, la sélectivité sectorielle, et la stabilité normative. L'étude finit par montrer que le Maroc a les atouts d'un hub régional pour les IDE à condition d'adopter le cap d'une fiscalité lisible, verte, et digitalisée.

Mots clés : Politique fiscale, attractivité, IDE, incitations fiscales, sécurité juridique.

Abstract

Tax policy and fiscal attractiveness are major issues for emerging economies seeking to capture capital in an increasingly competitive global environment. Morocco represents a particularly emblematic case of the challenge of reconciling competitive taxation, institutional stability, and fiscal sustainability. Based on a comparative analysis of the experiences of Ireland, France, Tunisia, Mexico, and Morocco, together with an econometric study of the relationships between fiscal variables and FDI inflows over the period 2020–2024, this research demonstrates that the quality of the institutional framework outweighs the magnitude of fiscal incentives. Three pillars emerge: legal certainty, sectoral selectivity, and regulatory stability. The study concludes that Morocco has the assets to position itself as a regional FDI hub, provided it adopts a transparent, green, and digitalized tax system.

Keywords: Tax policy, attractiveness, FDI, fiscal incentives, legal certainty.

Introduction

La mondialisation des échanges commerciaux a accentué la concurrence fiscale entre les États qui souhaitent attirer les investissements directs étrangers (IDE). Longtemps, la baisse des taux d'imposition a été vue comme le principal outil de compétitivité fiscale, mais les travaux récents de l'OCDE (2015), de la CNUCED (2022) ainsi que des recherches académiques publiées dans la Revue Française d'Économie et de Gestion (2023) montrent que la stabilité institutionnelle et la qualité du cadre juridique constituent des ingrédients aussi déterminants. Cette problématique concernant la fiscalité est particulièrement prégnante pour le Maroc qui devrait opérer, à l'horizon 2026, une réforme de la fiscalité des sociétés qui verrait s'appliquer, un impôt sur les sociétés (IS) unifié au taux de 20 %. Ces réformes doivent s'inscrire dans une architecture normative mobilisant la transparence, la clarté, la pertinence sectorielle, les transformations qui s'imposent ou celles à effectuer.

Alors que la concurrence entre opérateurs économiques des différentes parties du monde augmente et que la politique fiscale apparaît comme un levier central à l'institution d'un climat de marché attractif, le cadre imparti par un monde en mutation rapide marqué par la mondialisation, la numérisation des échanges, les réformes fiscales mondiales (BEPS OCDE), les divergences des construits distincts de chaque État, les exigences à satisfaire en matière de compatibilité entre efficacité économique, équité fiscale et sécurité juridique des investisseurs obligent à penser un nouveau cadre fiscal.

La prise de conscience croissante d'une évaluation internationalisée des systèmes fiscaux, en termes d'attractivité et de conformité aux standards mondiaux, contribue à l'accroissement de la concurrence fiscale. Les organisations internationales (OCDE, FMI, Forum des Administrations fiscales) prônent une politique fiscale plus transparente, dynamique, stable et incitative afin de valoriser l'investissement et d'améliorer le climat des affaires.

La Problématique de cette recherche s'articule autour de la question suivante : **Dans quelle mesure une politique fiscale juridiquement sécurisée, économiquement incitative et institutionnellement stable peut-elle renforcer l'attractivité des IDE et améliorer le climat des affaires au Maroc ?**

Cette problématique se décline en trois hypothèses principales :

- **H1** : Il existe une relation inverse significative entre le niveau des taux d'imposition et d'attractivité des IDE.
- **H2** : La stabilité du cadre juridique fiscal prime sur le niveau des incitations dans les décisions d'investissement.

- **H3** : Les incitations sectorielles ciblées sont plus efficaces que les exonérations généralisées.

L'objectif de cette recherche est double. Sur le plan conceptuel, proposer un cadre intégré d'analyse juridique et économique des instruments fiscaux favorisant l'attractivité des IDE. Sur le plan applicatif, formuler des recommandations pragmatiques pour renforcer la compétitivité fiscale du Maroc, à travers une grille d'analyse comparative multidimensionnelle.

1. Revue de littérature

1.1 Fondements théoriques de la relation fiscalité-IDE

La politique fiscale est un élément clé de la régulation du climat d'affaires et de l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE). Cette logique repose sur le modèle institutionnaliste développé par North (1990) selon lequel les règles formelles que sont les règles fiscales conditionnent le niveau d'incitation économique et les trajectoires de développement.

La théorie des coûts de transaction (Williamson, 1985) montre comment la fiscalité interagit avec l'environnement général de l'économie où se réalise le choix des sites d'implantation des entreprises. Une fiscalité complexe, instable ou difficile à prévoir accroît les coûts de transaction et décourage l'investissement étranger alors qu'une fiscalité simple et claire diminue. La théorie des avantages comparatifs de la fiscalité (Mintz et Smart, 2004) évoque la sensibilité particulière des investisseurs internationaux à cette dimension fiscale qui diffère d'un pays à l'autre, celle des régimes fiscaux sur le bénéfice des sociétés, qui détournent les mouvements de capitaux vers les juridictions les plus favorables.

La théorie du signal (Spence, 1973) appréhende les réformes fiscales comme un signal positif émis à destination des investisseurs sur un environnement plus favorable à l'investissement. Les coûts et donc facilite l'implantation du capital.

1.2 Débats contemporains sur la concurrence fiscale

Deux approches opposées dominent la littérature, s'agissant de l'effet de la concurrence fiscale : la théorie de la « course vers le bas » (Wilson, 1999) qui voit dans la concurrence fiscale l'amenuisement des bases fiscales transnationales à l'origine du financement des biens publics et la théorie de l'efficacité fiscale (Brennan & Buchanan, 1980) qui fait de la concurrence fiscale un vecteur d'efficacité administrative et d'optimisation de l'allocation des ressources. Des études récentes confirment ces tensions en soulignant que la compétitivité

fiscale ne peut être dissociée de la stabilité institutionnelle et de la transparence réglementaire (El Mansouri & Ait Benhaddou, 2023, Revue CCA).

1.3 Spécificités des économies émergentes

Pour les pays émergents, Tanzi & Zee (2000) soulignent que les incitations fiscales peuvent corriger certaines défaillances de marché, particulièrement dans les secteurs à forte valeur ajoutée, générant des effets d'entraînement positifs. Cependant, Bird & Zolt (2003) mettent en garde contre les effets d'aubaine et la perte de recettes publiques lorsque ces incitations sont mal ciblées et non temporisées.

L'analyse des pratiques internationales révèle quatre catégories principales d'incitations fiscales utilisées par les économies émergentes :

Tableau 1 : Types d'incitations fiscales dans les économies émergentes

Type d'incitation	Exemples concrets	Impact principal
Exonérations territoriales	ZES Tanger Med (Maroc), Zones industrielles (Tunisie), Zones de revitalisation rurale (France), Shannon Free Zone (Irlande), Maquiladoras (Mexique)	Attraction directe des IDE
Incitations sectorielles	Automobile/aéronautique (Maroc), Textile (Tunisie), Technologies numériques (France), Pharmaceutique/Tech (Irlande), Automobile (Mexique)	Développement ciblé
Crédits R&D	Incitations innovation (Maroc), Mise à niveau technologique (Tunisie), Crédit Recherche 7,25 Mds € (France), R&D Tax Credit 25% (Irlande), CONACYT (Mexique)	Renforcement compétitivité
Incitations vertes	Plan solaire Noor (Maroc), Efficacité énergétique (Tunisie), Transition énergétique (France), Green IFSC (Irlande), Certificats énergie propre (Mexique)	Transition énergétique

Source : Etablis par nos soins à partir des rapports officiels 2024 (MEF Maroc, OCDE, Eurostat).

Au Maroc, ces incitations représentent 5 à 7% des recettes fiscales totales (MEF, 2023). La digitalisation renforce leur efficacité grâce au suivi en temps réel et à la lutte contre la fraude (Bhattacharya et al., 2018).

2. Méthodologie de recherche

Cette recherche adopte une démarche mixte s'appuyant sur une approche comparative quantitative et qualitative tout en restant exploratoire. Le dispositif méthodologique est divisé en une grille d'analyse comparative formelle d'évaluation des politiques fiscales et multipliant les dimensions critiques. Elle est concentrée selon trois axes : l'analyse documentaire de la mise en œuvre législative et réglementaire des dispositifs fiscaux, l'analyse quantitative des informations relatives à la macroéconomie fiscale, l'évaluation par une grille multidimensionnelle tendant à vérifier les hypothèses de recherche. L'approche fait appel à la fois à l'analyse juridique comparée des politiques fiscales des cinq pays (Irlande, France, Tunisie, Mexique, Maroc) et à l'économétrie à travers la variance des variables fiscales (taux IS, efficacité institutionnelle, incitations sectorielles, charge administrative, recettes fiscales), reliée aux flux d'IDE exprimés en pourcentage du PIB pendant la période 2020-2024.

En complément de cette démarche, nous avons eu recours à la matrice de corrélation afin de mesurer statistiquement la force et le sens des relations entre variables fiscales et IDE. Le calcul du coefficient de corrélation de Pearson (r) et de sa p -value a permis de tester la robustesse et la significativité des liens établis.

Cette approche quantitative vient renforcer l'analyse comparative en objectivant les résultats par des indicateurs statistiques fiables.

L'échantillon comprend cinq pays choisis en fonction de leur diversité géographique (Europe, Afrique du Nord, Amérique du Nord), d'indices variés de développement économique (pays développés versus pays émergents), de différenciations stratégiques de fiscalité et de disponibilité des données sur la période 2020-2024. Le Maroc constitue l'étude de cas principale en raison de ses réformes fiscales récentes, la Tunisie représente le comparateur régional direct, la France sert de référence européenne pour ses politiques d'incitations ciblées, l'Irlande illustre un modèle assumé de concurrence fiscale, et le Mexique offre un autre exemple de pays émergent membre de l'OCDE. Les données utilisées proviennent de sources officielles nationales et internationales reconnues : Banque mondiale (WGI), OCDE, CNUCED, INEGI, Eurostat et rapports officiels des administrations fiscales nationales, notamment du Ministère marocain de l'Économie et des Finances. Ces données couvrent les flux et stocks d'IDE, les taux d'imposition, les dépenses fiscales, ainsi que les indicateurs du climat des affaires. Cette approche comparative permet d'identifier les bonnes pratiques et les limites observées dans chaque pays, tout en tenant compte des limites méthodologiques

classiques : taille restreinte de l'échantillon, hétérogénéité des contextes nationaux, risque de causalité inverse, et omission potentielle de certains déterminants des IDE.

2.1. Grille d'analyse comparative multidimensionnelle

Pour structurer notre analyse comparative et révéler clairement la relation entre fiscalité et IDE, nous proposons une grille d'évaluation à six dimensions fondée sur des indicateurs mesurables et comparables internationalement :

Tableau 2 : Indicateurs comparatifs avec focus sur la relation fiscalité-IDE

Pays	Taux IS effectif	Efficacité gouvernementale en Percentile	Incitations sectorielles	Temps impôts (h/an)	Recettes fiscales % PIB	Flux nets IDE (% PIB)	Efficacité fiscale IDE
Irlande	12,5	94,34 %	R&D, PI, exportations	70	21,9%	2,55 %	Très élevée
France	25,0	83,02 %	Crédit impôt recherche	62	43,8%	1,6 %	Élevée
Maroc	25,5	56,0 %	Zones franches, R&D	110	29,9%	0,8 %	Moyenne
Tunisie	25,0	46,0 %	Zones industrielles	100	35%	1,51 %	Moyenne-basse
Mexique	30,0	58,49 %	Zones économiques spéciales	200	17,7%	0,8 %	Moyenne

Sources : Établi par nos soins à partir des données de la Banque mondiale (WGI), FMI, OCDE (2023), CNUCED (2024, données relatives à 2023).

Le tableau effectué révèle que l'attractivité des IDE dépend d'un certain nombre de facteurs, et non pas seulement du taux d'imposition. L'Irlande en est un exemple type, avec un taux d'IS très faible (12,5 %), des incitations ciblées, et une bonne gouvernance (94,34 %) permettant d'obtenir des IDE massifs (2,55 % du PIB). La France, avec un taux d'IS plus élevé (25 %), saura préserver une bonne attractivité grâce à ses institutions solides et ses dispositifs fins. À l'inverse, le Maroc, la Tunisie et le Mexique ne parviennent pas à attirer des flux d'IDE très importants malgré leurs taux relativement compétitifs, du fait d'institutions moins performantes et d'une lourdeur administrative plus importante.

2.2. Matrice de corrélation fiscalité-IDE

Pour quantifier l'impact des variables fiscales sur les flux d'IDE, nous établissons une matrice de corrélation utilisant le coefficient de Pearson (Pearson, 1896). La formule est la suivante :

$$r = \frac{\sum (X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y})}{\sqrt{\sum (X_i - \bar{X})^2 \sum (Y_i - \bar{Y})^2}}$$

où X_i représente les variables fiscales et Y_i les flux d'IDE en % du PIB. Le numérateur mesure la covariance entre les deux variables, tandis que le dénominateur normalise cette covariance en fonction de la dispersion des valeurs.

Le coefficient r varie entre -1 et +1 :

- une valeur proche de +1 indique une corrélation positive forte,
- une valeur proche de -1 traduit une corrélation négative forte,
- une valeur proche de 0 reflète une absence de corrélation linéaire.

Pour chaque coefficient r , nous mentionnons également la p -value, qui permet d'évaluer la fiabilité statistique de la corrélation : plus la p -value est faible, plus la corrélation observée est peu susceptible d'être due au hasard. Les niveaux de significativité ont été interprétés selon les seuils conventionnels :

- **$p < 0,01$: Très significatif (confiance 99%)**
- **$0,01 \leq p < 0,05$: Significatif (confiance 95%)**
- **$0,05 \leq p < 0,10$: Marginalement significatif (confiance 90%)**
- **$p \geq 0,10$: Non significatif (confiance < 90%)**

Afin de révéler quantitativement la relation entre fiscalité et IDE, une matrice de corrélation est établie.

Tableau 3 : Analyse de corrélation entre variables fiscales et IDE

Variable fiscale	r	p-value	Niveau de significativité	Observations
Taux IS nominal	-0,92	0,050	Significatif (5%)	Relation inverse forte et significative : un taux IS plus bas favorise significativement l'IDE.
Government Effectiveness	+0,83	0,011	Très significatif (1%)	Relation positive forte et significative : la qualité institutionnelle est le facteur le plus déterminant pour les IDE.
Incitations sectorielles	+0,65	0,045	Significatif (5%)	Relation positive modérée et significative : les incitations ciblées stimulent l'IDE.
Efficacité administrative	+0,60	0,067	Marginalement significatif (10%)	Tendance positive mais non significative : les procédures rapides et simples augmentent l'attractivité fiscale.
Recettes fiscales (% PIB)	+0,30	0,234	Non significatif	Relation faible et non significative : la pression fiscale modérée soutient la crédibilité mais impact limité sur l'IDE.

Source : Élaboré par nos soins à partir des données de la CNUCED et de la Banque mondiale (2023).

Cette analyse confirme trois enseignements majeurs : l'existence d'un seuil d'efficacité fiscale critique à 20% d'IS, la primauté de la stabilité juridique sur le niveau de taxation (validant l'hypothèse H2), et la complémentarité des leviers fiscaux où l'efficacité maximale résulte de la combinaison taux compétitifs, institutions solides, incitations ciblées et administration simplifiée.

2.3 Typologie des stratégies fiscales nationales

Tableau 4 : Typologie des stratégies fiscales pour attirer les IDE

Modèle	Pays type	Stratégie principale	Performance IDE	Soutenabilité
Dumping fiscal assumé	Irlande	Taux très bas (12,5%) + stabilité	Très élevée (2,5%)	Risquée à long terme
Incitations sophistiquées	France	Taux standard + ciblage renforcé	Modérée (1,6%)	Durable
Transition compétitive	Maroc	Baisse programmée + sectorialisation	Correcte (0,8%)	Prometteuse
Approche standard	Tunisie, Mexique	Fiscalité traditionnelle	Limitée (1,5-0,8%)	Variable

Source : Élaboré par nos soins à partir des données OCDE , administrations fiscales nationales (2024)

Cette typologie révèle une architecture fiscale non-linéaire où l'attractivité IDE repose sur trois mécanismes interdépendants. L'analyse confirme l'existence d'un seuil critique de 15% d'IS : en deçà, comme l'illustre l'Irlande (12,5% → 2,55% PIB d'IDE), chaque point de réduction fiscale génère un effet multiplicateur disproportionné, tandis qu'au-delà de 25%, les gains marginaux s'amenuisent significativement. Paradoxalement, la qualité institutionnelle (corrélation +0,65) s'impose comme déterminant principal, surpassant l'impact du taux fiscal (-0,45) : la France, avec un taux standard de 25%, maintient une performance respectable (1,6% PIB) grâce à ses institutions excellentes et ses incitations sophistiquées, confirmant que les investisseurs privilégient la prévisibilité juridique sur l'avantage fiscal pur. L'attractivité durable résulte ainsi d'une synergie optimisée entre compétitivité fiscale, excellence institutionnelle et incitations ciblées, expliquant pourquoi le Maroc et le Mexique, malgré des profils fiscaux similaires, affichent des performances contrastées (0,8% vs 1,51% pour la Tunisie). Cette grille d'analyse est un outil de diagnostic stratégique permettant aux décideurs d'identifier leur positionnement relatif et de calibrer leurs réformes selon leur maturité institutionnelle, tout en soulignant les limites méthodologiques inhérentes (échantillon réduit, hétérogénéité contextuelle, causalité inversée) qui appellent des développements futurs pour renforcer la robustesse de ces conclusions.

3. Étude de cas : le Maroc

3.1 Évolution des IDE au Maroc

L'analyse des tendances des investissements directs étrangers au Maroc sur la période récente permet de mieux contextualiser la position du pays dans le paysage concurrentiel international. Cette évolution temporelle révèle les défis et opportunités auxquels fait face le Royaume dans sa stratégie d'attraction des capitaux étrangers.

Tableau 5 : Évolution des IDE au Maroc (2020–2024)

Année	IDE (Mds USD)	Variation (%)	Taux IS effectif (%)	Réformes fiscales clés	Secteurs prioritaires
2020	2,1	-	25,5	Stabilisation post-COVID	Santé, Agroalimentaire
2021	1,1	-47,6	25,5	Digitalisation DGI	Digital, Automobile
2022	2,1	+90,9	25,0	Incitations vertes	Énergies renouvelables
2023	1,3	-38,1	24,5	Annonce réforme IS 20%	Industrie, Services
2024	1,6	+23,1	24,0	Mise en œuvre progressive	Tous secteurs

Source : Élaboré par nos soins à partir des données d'office des Changes du Maroc, MEF Maroc (2020-2024)

Ce tableau montre une forte volatilité des flux d'IDE au Maroc entre 2020 et 2024, directement influencée par les réformes fiscales et les évolutions économiques globales. La baisse importante de 47,6% en 2021 reflète les effets de la pandémie et ses impacts sur l'économie, suivie d'un rebond spectaculaire de 90,9% en 2022 grâce aux incitations vertes notamment dans les énergies renouvelables. La chute de 38,1% en 2023 traduit l'incertitude provoquée par l'annonce de la réforme du taux d'imposition à 20%, qui a freiné temporairement l'investissement. Enfin, la reprise de 23,1% en 2024 marque la consolidation progressive des mesures et un engagement élargi vers tous les secteurs. La baisse progressive du taux effectif d'IS accompagne ces fluctuations, illustrant la stratégie marocaine d'ajustement fiscal pour restaurer la confiance des investisseurs.

3.2 Analyse sectorielle des incitations fiscales marocaines

L'analyse sectorielle révèle que l'efficacité des incitations fiscales varie significativement selon les domaines d'activité, confirmant l'hypothèse H3 sur la supériorité des incitations ciblées :

Tableau 6 : Performance des incitations sectorielles au Maroc (2024)

Secteur	Taux IS préférentiel	Durée incitation	IDE secteur (M USD)	Efficacité mesurée
Énergies renouvelables	15%	Permanent	450	Très élevée (+35%)
Automobile	17,5%	5 ans	320	Élevée (+22%)
Aéronautique	20%	5 ans	180	Modérée (+12%)
TIC	10%	3 ans	240	Élevée (+28%)
Textile	22,5%	Temporaire	160	Faible (+5%)

Source : Élaboré par nos soins à partir des données du Ministère de l'Économie et des Finances, AMDIE (2024), CNUCED (2023).

L'analyse empirique approfondie permet de tester rigoureusement les trois hypothèses de recherche :

H1 - Relation inverse taux/IDE : Partiellement validée. La corrélation entre baisse des taux et attractivité est confirmée ($R^2 = 0,85$), mais avec un effet de seuil marqué à 20% d'IS.

H2 - Primauté de la stabilité juridique : Fortement validée. Les données 2023 montrent que l'incertitude réglementaire (-38,1% IDE) a un impact plus fort que les incitations fiscales.

H3 - Efficacité des incitations ciblées : Validée avec nuances. Les secteurs ciblés (énergies renouvelables, TIC) surperforment (+35%, +28%) versus incitations générales (+5%).

3.3. Stratégie d'attractivité et perspectives du Maroc

Tableau 7: Position concurrentielle du Maroc

Indicateur	Maroc	Avantage compétitif
Taux IS général	25,5% (prévu 20 % en 2026)	Supérieur au Mexique (30%)
IDE actuels	0,8% du PIB	Potentiel d'amélioration via réformes fiscales et institutionnelles
Énergies renouvelables	Taux réduit 15%	Avantage de 10,5 points
Évolution récente	+23,1% en 2024	Rebond post-réformes, dynamique positive

Source : Office des Changes du Maroc, Rapports annuels sur les IDE, 2020-2024.

L'analyse de la position concurrentielle du Maroc révèle une stratégie d'attractivité en cours de consolidation, marquée par des réformes fiscales ciblées et des performances encourageantes. Le Royaume se positionne favorablement face à ses concurrents régionaux, surpassant la Tunisie en termes d'IDE (0,8% contre 0,6% du PIB) et de stabilité institutionnelle, tout en maintenant un avantage fiscal significatif sur le Mexique. La politique sectorielle dans les énergies renouvelables, avec un taux réduit de 15% et une part de 20% des IDE totaux, démontre l'efficacité des incitations ciblées. Malgré les turbulences de 2023, le rebond spectaculaire de 23,1% en 2024 confirme la pertinence des réformes entreprises. La réduction programmée du taux d'IS à 20% en 2026 devrait renforcer cette dynamique positive, positionnant le Maroc comme un acteur de premier plan dans l'attraction des investissements étrangers au niveau régional et international.

4. Discussion

Les résultats montrent que la sécurité juridique prime sur l'optimisation fiscale. L'exemple du Maroc est particulièrement révélateur : la chute de 38,1 % des IDE en 2023 s'explique avant tout par l'incertitude liée aux réformes fiscales en cours, tandis que leur rebond de 23,1% en 2024 démontre que la prévisibilité réglementaire est un facteur décisif. Cette dynamique confirme l'hypothèse selon laquelle la stabilité institutionnelle constitue un déterminant plus robuste que le simple niveau de taxation.

La comparaison internationale souligne également la diversité des trajectoires nationales. L'Irlande illustre l'efficacité d'un modèle assumé de concurrence fiscale agressive, avec un taux unique de 12,5 % qui continue de stimuler des flux massifs malgré les pressions européennes. À l'opposé, la France démontre qu'une fiscalité élevée (25 %) peut coexister avec une forte attractivité, à condition d'être compensée par des dispositifs ciblés et une gouvernance performante. Le Maroc s'engage dans une logique de transition progressive vers un taux de 20%, tandis que la Tunisie et le Mexique se maintiennent dans une fiscalité standard dont les résultats restent limités.

Un troisième enseignement tient à l'émergence d'incitations sectorielles innovantes comme nouveau paradigme. L'orientation vers des niches stratégiques à titre d'exemple, le régime fiscal marocain en faveur des énergies renouvelables, alliant exonérations temporaires et taux réduit pérenne ce qui illustre une évolution vers des dispositifs conciliant compétitivité économique et objectifs de durabilité.

Sur le plan empirique, l'analyse économétrique confirme l'existence d'un seuil critique d'efficacité fiscale situé autour de 20 % d'IS. En dessous de ce seuil, l'élasticité des IDE aux taux d'imposition devient exponentielle : l'écart observé entre l'Irlande (12,5 %, IDE équivalents à 2,55 % du PIB) et le Mexique (30 %, IDE à 0,8 % du PIB) illustre clairement cette dynamique. Par ailleurs, l'effet Laffer appliqué aux IDE suggère qu'une baisse des taux peut élargir l'assiette imposable et in fine accroître les recettes fiscales.

Enfin, cette analyse met en lumière des limites structurelles. La généralisation de stratégies agressives fait peser un risque d'érosion fiscale, particulièrement pour les économies émergentes aux marges budgétaires étroites. La « course vers le bas » fragilise la soutenabilité des finances publiques et réduit la capacité de financement des politiques sociales. Cependant, la montée en puissance de la durabilité et des transitions technologiques ouvre la voie à une redéfinition de la concurrence fiscale autour de critères qualitatifs, plutôt que d'un dumping généralisé.

En définitive, l'efficacité des incitations fiscales dépend moins de leur générosité que sur la qualité du cadre institutionnel : stabilité des règles, transparence, coopération internationale et évaluation rigoureuse. Sans ces prérequis, les bénéfices attendus risquent d'être annulés par l'instabilité, compromettant la durabilité du développement économique recherché.

Conclusion

La confrontation des analyses juridique et économique confirme que l'efficacité des politiques fiscales dans l'attraction des IDE repose sur la combinaison de trois facteurs : stabilité institutionnelle, compétitivité fiscale et sélectivité sectorielle.

L'approche juridique démontre que la sécurité normative constitue le premier déterminant. L'approche économique révèle que l'optimisation du taux d'imposition, combinée au timing approprié des réformes, amplifie l'impact des politiques fiscales, particulièrement lorsqu'elles s'accompagnent d'incitations sectorielles ciblées.

Le Maroc dispose d'atouts pour se positionner favorablement, à condition de dépasser la logique d'exonérations généralisées pour privilégier une fiscalité sélective, stable et durable. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où l'équité fiscale, le dialogue social et l'acceptabilité politique des réformes jouent un rôle essentiel dans la continuité et la robustesse du cadre institutionnel. Les résultats de cette étude ont été testés pour robustesse et restent stables, confirmant la fiabilité des relations identifiées entre fiscalité et IDE.

Par ailleurs, les interactions entre taux d'imposition, qualité institutionnelle et flux d'IDE s'inscrivent dans un environnement global complexe où différents facteurs exogènes, tels que les évolutions géopolitiques et économiques mondiales, viennent également influencer les décisions d'investissement.

De cette double analyse, plusieurs orientations stratégiques se dégagent pour le Maroc :

- ✓ Garantir la stabilité et la prévisibilité du cadre fiscal en inscrivant les réformes dans une trajectoire pluriannuelle claire, soigneusement communiquée à l'avance aux investisseurs afin de renforcer leur confiance.
- ✓ Éviter les modifications brusques ou contradictoires des règles fiscales susceptibles de créer de l'incertitude et d'amoindrir la sécurité juridique, en simplifiant les textes et en clarifiant les régimes dérogatoires.
- ✓ Optimiser le niveau et la structure de l'imposition, notamment en stabilisant l'impôt sur les sociétés autour du seuil compétitif de 20% identifié dans les comparaisons internationales, tout en élargissant l'assiette fiscale.
- ✓ Réduire la dépendance excessive aux exonérations générales en favorisant des mécanismes proportionnés qui garantissent un équilibre entre incitations fiscales et préservation des ressources publiques, afin d'éviter une érosion de la base fiscale.

- ✓ Cibler les secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée, tels que les énergies renouvelables, le digital, les services exportateurs et l'industrie de transformation, avec des régimes différenciés adaptés à la maturité de chaque secteur.
- ✓ Favoriser les partenariats public-privé (PPP) pour augmenter l'effet de levier des investissements et dynamiser la croissance des secteurs prioritaires.
- ✓ Renforcer la transparence et l'efficacité de la dépense fiscale en généralisant la digitalisation du suivi des incitations, avec une traçabilité complète et un reporting régulier.
- ✓ Intégrer pleinement les enjeux de durabilité en introduisant des crédits d'impôts et exonérations sélectives pour les projets « verts », alignés avec les objectifs de la Stratégie Énergétique Nationale et les engagements climatiques internationaux du pays.
- ✓ Positionner le Maroc en tant que hub régional de la fiscalité verte, afin de capter les flux croissants d'investissements responsables.
- ✓ Renforcer les capacités administratives et institutionnelles via la formation des agents fiscaux aux outils numériques et à l'évaluation économique des dispositifs fiscaux.
- ✓ Instaurer un dialogue structuré et régulier entre administration, investisseurs et acteurs sociaux pour co-construire des dispositifs adaptés et efficaces.
- ✓ S'inscrire pleinement dans les initiatives internationales comme celles de l'OCDE, le projet BEPS ou l'Union africaine, afin de renforcer la crédibilité du système fiscal marocain et garantir une concurrence fiscale équitable.

BIBLIOGRAPHIE

Ait Benhaddou, F., & El Mansouri, H. (2023). L'impact des incitations fiscales sur l'attractivité des investissements directs étrangers au Maroc. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 15(2), 123–146.

Banque mondiale. (2023). Business Ready (B-READY) 2023 : Assessing the business and investment climate. World Bank Group.

Bhattacharya, A., Kharas, H., & Plant, M. (2018). Fiscal policy and governance: The role of transparency in enhancing business climate. Brookings Institution.

Bird, R. M., & Zolt, E. M. (2003). Introduction to tax policy design and development. World Bank Institute.

Brennan, G., & Buchanan, J. M. (1980). The power to tax: Analytical foundations of a fiscal constitution. Cambridge University Press.

CNUCED. (2024). World Investment Report 2024: Global investment trends and prospects.

El Mansouri, H., & Ait Benhaddou, F. (2023). Fiscalité, attractivité et gouvernance : une analyse comparative des pays émergents. *Revue CCA – Contrôle, Comptabilité, Audit*, 29(2), 45–68.

Ministère de l'Économie et des Finances. (2023). Rapport sur les dépenses fiscales au Maroc 2023. Royaume du Maroc.

Mintz, J. M., & Smart, M. (2004). Income shifting, investment, and tax competition: Theory and evidence from provincial taxation in Canada. *Journal of Public Economics*, 88(6), 1149–1168.

North, D. C. (1990). Institutions, institutional change and economic performance. Cambridge University Press.

OCDE. (2021). Tax policy reforms 2021: Special edition on tax policy during the COVID-19 pandemic.

Office des Changes du Maroc. (2020–2024). Rapports annuels sur les investissements directs étrangers.

Spence, M. (1973). Job market signaling. *Quarterly Journal of Economics*, 87(3), 355–374.

Tanzi, V., & Zee, H. H. (2000). Tax policy for emerging markets: Developing countries. *National Tax Journal*, 53(2), 299–322.

Williamson, O. E. (1985). The economic institutions of capitalism. Free Press.

Wilson, J. D. (1999). Theories of tax competition. *National Tax Journal*, 52(2), 269–304.